



APPEL à manifester pour la revalorisation des allocations chômage !

Le conseil d'administration de l'Unedic se réunit le 27 juin et doit décider du montant de la revalorisation des allocations chômage.

Le patronat, qui applaudit les réformes détruisant le régime général d'assurance chômage, entend encore limiter l'augmentation en dessous de l'inflation.

La CGT revendique par ailleurs une allocation plancher, qui face office de véritable allocation minimale.

Cette allocation plancher existe pour les intermittent-es du spectacle depuis 2016 mais n'a jamais été revalorisée.

Exigeons des augmentations tenant compte de l'inflation !

Manifestation prévue le 27 juin 10.30
à Paris Bercy en direction de l'Unedic

Paris, le 23/06/2023



Le 27 juin, mobilisé.es pour l'augmentation des allocations chômage

Le 27 juin, le conseil d'administration de l'Unedic, organisme paritaire gérant les droits à l'Assurance chômage, se réunit pour voter une revalorisation des allocations chômage pour plus de 2 millions d'allocataires.

À cette occasion, la CGT exigera :

- une augmentation significative de 10 euros par jour pour compenser les pertes de ces dernières années,
- une revalorisation à la hauteur de l'inflation est un minimum,
- une allocation plancher pour ne plus descendre en dessous du seuil de pauvreté est une nécessité.

Les dernières réformes de l'assurance chômage ont baissé les droits et durcit le seuil d'accès.

- **1 chômeur·se sur 3**, inscrit·e à Pôle emploi, est indemnisé·e; les autres sont au RSA, voire sans ressources.
- **4 allocataires sur 10** de l'assurance chômage sont passé·es sous le seuil de pauvreté.
- de nombreux précaires ne touchent même pas l'allocation minimum de **30 euros par jour** en raison de CDD à répétition, de temps partiels subis, etc. Les femmes et les jeunes cherchant à décrocher un éventuel CDI en sont les premier·es victimes.

À Paris, la cgt organise une manifestation entre Bercy et l'Unedic et des actions de soutiens partout en France.